



RACHAT DE CREDIT DE PLUS DE 20 ANS

Par **evy5962**, le **17/03/2013 à 16:16**

Bonjour,rnrnSi je me rapproche auprès du site, c'est que je ne sais plus quoi faire. rnrnNous avons contracté un crédit avec une ste cavia pour une voiture en 1990 . Suite à mon licenciement 1991, un long chômage et une situation financière précaire. Nous nous sommes retrouvées à la rue avec nos 4 enfants et ne plus pouvoir honorer les prélèvements etc... rnrnEn 1991, nous recevons un procès verbale d'une ste Civile Professionnelle, ne pouvant pas payer. Cette même sté, nous assigne en justice par un courrier datant du 25 mars 93 pour un jugement mai 93 et ensuite plus de Nouvelle. rnrnEn 2007, nous recevons un courrier de la sté SOMECO nous réclamant une somme de 5500 € correspondant à la créance qui leur avait été cédé par CAVIA Etant au chômage tous les deux sans rémunération et au RMI 565 €/mois et voulant montrer notre honnêteté, nous avons versé 30 € à 50 € selon les mois (si un cdd se présentait) et régulièrement nous recevions en plus, des courriers d'un avocat de Paris qui nous réclamait la somme globale en plus de frais. Suite à de gros problèmes de santé (crise cardiaque, un cancer) Nous avons été amené à suspendre les versements pour régler nos factures courantes.rnrnDepuis 2010, divers cabinets de recouvrement pour la même société nous ont relancé régulièrement avec menace de saisie. Etant au RSA nous ne pouvions verser quoique se soit. rnrnDepuis 2012, nous recevons des courriers d'un cabinet de recouvrement qui nous menace et le dernier courrier datant de ce mois ci, nous donne 48 H pour régler la somme 3300 € (somme qui ne correspond plus car elle a diminué plus que la moitié) sinon ils poursuivent la procédure judiciaire dont l'assignation est en cours. rnrnNous dormons avec ce problème, nous comptons sans arrêt pour pouvoir honorer nos factures, pouvoir manger et voir comment peux t'on régler ce problème car même avec des versements de 40 € cela ne saura pas suffisant, ils continueront à envoyer des courriers nous réclamant la somme globale. Je ne sais plus quoi fairernrnj'ai besoin de vos conseils.